

Nom anonymisé
Présidence de l'association
Enregistrement de l'association : [anonymisé]
Adresse anonymisée
E-mail anonymisé

Le 16/09/2026

Objet : Demande d'obtention de la subvention accordée au Soutien du Tissu Associatif des Français de l'Étranger au titre de l'année 2027 (STAFE)

Madame, Monsieur,

Association locale d'entraide et de solidarité (OLES), notre association vient en aide à tous les Français en difficulté se trouvant dans sa région d'implantation. Nous visons aussi à dynamiser la communauté en favorisant l'intégration de tous et notamment des plus jeunes.

En France, nos aînés bénéficient de nombreux dispositifs de proximité, tels que les guichets France Services ou les conseillers numériques, pour les accompagner face à la dématérialisation. Or, la communauté française locale, qui tend à vieillir, est totalement dépourvue de ces filets de sécurité physiques et se retrouve souvent isolée face à des démarches administratives devenues exclusivement en ligne. La création de notre permanence numérique est donc indispensable pour pallier l'absence de ces ressources sur le territoire d'implantation.

Après discussion avec deux organismes partenaires locaux, nous sommes arrivés à la conclusion qu'une permanence numérique répondait à un besoin concret et croissant de la communauté française. Ce constat est conforté par une étude démographique et socioéconomique menée en 2022 par une équipe de recherche, étude qui a ensuite servi de fondement à une thèse de doctorat consacrée à l'évolution de la situation de la communauté française dans le pays d'implantation entre 2013 et 2022. Notre communauté vieillit : l'âge médian est passé à 57,5 ans et près d'un quart (24,68 %) de nos compatriotes ont 65 ans ou plus. Les formalités liées à la retraite, à la santé, à la fiscalité, à l'inscription consulaire ou à l'identité numérique sont désormais très largement dématérialisées. Cette évolution place notamment nos aînés, lorsqu'ils sont isolés ou peu à l'aise avec les outils numériques, dans une situation particulièrement difficile. Une démarche bloquée peut entraîner la suspension d'une pension, retarder l'ouverture de droits sociaux ou empêcher la transmission d'un document essentiel.

Vous comprenez donc qu'un accompagnement de proximité constitue un réel appui pour la communauté française locale. Il permet aux personnes concernées de retrouver un interlocuteur, de comprendre les différentes étapes de leurs démarches et d'éviter qu'une difficulté technique ne se transforme en difficulté financière ou sociale.

C'est sur cette base que nous avons décidé de mettre en place la « Permanence numérique locale » avec deux organismes partenaires locaux. Elle se tiendra chaque mardi, de 12 h à 14 h, dans les locaux de l'un des partenaires. Les personnes seront reçues individuellement et accompagnées dans l'utilisation des plateformes administratives, la création ou la récupération de leurs comptes et la numérisation de leurs justificatifs. Cette permanence interviendra en complément de l'action du poste consulaire compétent, sans instruire à sa place les dossiers relevant de sa compétence. Pour assurer cet accueil dans de bonnes conditions, nous devons acquérir un ordinateur portable, une tablette, une imprimante avec scanner, du mobilier et un rangement sécurisé.

Pour financer cette nouvelle initiative, je sollicite, au nom de notre association, l'attribution de la subvention STAFE à hauteur de 1 760 € pour l'année 2027. Le budget prévisionnel du matériel s'élève à 2 200 € (vous trouverez ce budget en annexe pour plus de précision).

Le projet répond aux principaux critères d'éligibilité de la campagne STAFE 2027. Il se distingue clairement de nos activités habituelles : la « Permanence numérique locale » constitue une initiative nouvelle, spécifiquement conçue pour répondre à un besoin identifié au sein de la communauté française et ne relève pas du fonctionnement courant de notre association. Celle-ci est enregistrée localement et existe depuis plus d'un an ; son budget annuel global est très inférieur au plafond général de 1 M€. Le projet, de nature caritative et d'inclusion numérique, bénéficie directement aux Français établis à l'étranger, en particulier à nos aînés, et complète l'action du poste consulaire compétent sans s'y substituer. Enfin, le montant de la subvention sollicitée, 1 760 €, est inférieur au plafond de 10 000 € applicable aux demandes STAFE.

La subvention sollicitée représente 80 % du coût du projet. Ce taux de financement majoré est prévu à titre exceptionnel pour les petites associations dont le budget global n'excède pas 10 000 € et qui sollicitent moins de 3 000 € : notre association remplit ces deux conditions. Les 440 € restants seront couverts par ses apports et ceux de ses partenaires, de sorte que la subvention ne constitue pas l'unique source de financement du projet. Aucune dépense de salaire permanent ni aucun frais de bouche n'est prévu dans ce budget. Veuillez trouver ci-joints les devis correspondant au matériel demandé.

Nous souhaitons pouvoir présenter cette permanence à la communauté française dès que les financements nécessaires auront été réunis. Ce projet, fidèle à nos valeurs de fraternité et d'entraide, nous tient particulièrement à cœur. Cependant, consciente des différentes missions qu'elle doit accomplir, l'association doit prioriser le soutien aux Français en difficulté et maintenir un niveau de trésorerie suffisant pour répondre aux situations les plus urgentes. L'équipement de la permanence représente une dépense importante pour une association comme la nôtre. Vous comprendrez donc l'importance que représente pour nous une aide telle que le STAFE.

Notre association s'engage à respecter les principes de la République et à ne pas solliciter en parallèle un autre programme de financement auprès du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour la réalisation de la « Permanence numérique locale ». De plus, elle s'engage à respecter les principes universels de non-discrimination, de respect de la dignité de la personne humaine et à lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, je reste à votre entière disposition pour vous donner toute information complémentaire et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Nom anonymisé

Présidence de l'association